

La vigie communautaire

Puisque la vigie communautaire aura un impact sur la communauté, il est important avant tout d'en avoir une compréhension commune.

On définit la communauté comme : un groupe de personnes qui vivent ensemble ou qui partagent les mêmes idées et poursuivent un même objectif. Il peut s'agir d'une communauté d'appartenance géographique, comme le fait d'appartenir à la population d'un secteur, d'un voisinage ou d'une ville. Il peut aussi s'agir d'une communauté de vécu, reliée à un épisode de vie marquant, par exemple les gens qui ont vécu le drame de Saint-Jean-Vianney ou encore la pandémie.

L'éclaireur pourra témoigner, par ses observations, de ce qui passe réellement sur le terrain. Il aidera l'équipe-relais à faire ressortir les besoins collectifs ou les forces qui existent dans la communauté en donnant un portrait plus réaliste de la situation sur le territoire.

Exemples d'observations

- Dans les derniers mois, les jeunes du secteur ont perdu l'habitude d'aller jouer au parc.
- Les banques d'aide alimentaire sont de plus en plus sollicitées.
- Les aînés d'une résidence n'osent plus sortir et vivent de l'isolement.
- Les banques d'aide alimentaire sont à bonne distance de certains quartiers.
- Dans un quartier résidentiel, il est observé que les automobilistes circulent rapidement dans une rue où jouent des enfants.
- Il n'y a pas de parc dans un quartier où plusieurs jeunes familles viennent d'emménager dans les dernières années.
- De plus en plus de citoyens utilisent le transport actif entre un quartier résidentiel et le centre-ville, mais il n'y pas de voie cyclable ou piétonne qui sécurise la pratique.

Un suivi mensuel auprès de l'éclaireur se fera par téléphone ou par courriel afin de recueillir les observations et bons coups. Si l'éclaireur le souhaite, il pourra communiquer avec l'équipe-relais sans attendre la relance.

Par message vocal : 1 877 669-2007, poste 6006
Par courriel : 02.ciuss.leseclaireurs@ssss.gouv.qc.ca

Toute information ou préoccupation concernant les besoins de la communauté est pertinente à mentionner. L'équipe-relais ciblera s'il y a des actions qui pourront être entreprises à plus ou moins long terme. Si nécessaire, un lien sera fait avec les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les différents partenaires du milieu.

L'éclaireur sera informé si des réalisations découlent de ses observations et il sera possible pour lui de s'impliquer selon son intérêt et sa disponibilité. Par son rôle de vigie communautaire, l'éclaireur contribuera au mouvement vers la résilience collective.

Exemples de bons coups à souligner

- La mise en place d'un jardin communautaire.
- À l'Halloween, la distribution de bonbons par un comité de citoyens au parc de leur quartier.
- À l'automne, les résidents du quartier se font un partage des récoltes obtenues de leur jardin.
- Offre de séance d'activité extérieure afin de faire bouger les aînés durant la pandémie.
- Des jeunes offrent gratuitement leur aide pour faire les courses des aînés à mobilité réduite.
- Un voisin aide les gens de sa rue en déneigeant derrière leur voiture.
- Une patinoire gratuite est entretenue bénévolement par un comité de citoyens.